



Communication de rentrée Année scolaire 2022/2023

Madame la Maire,

Chèr.e.s collègues,

6 726 élèves ont fait leur rentrée dans les écoles du 14^e arrondissement le 1^{er} septembre dernier. Je tenais à saluer le travail et l'engagement de l'ensemble des équipes scolaires et périscolaires qui accompagnent tous les jours chacun d'entre eux dans l'apprentissage, le jeu et la découverte.

Une nouvelle fois, l'année scolaire passée n'a pas été simple du fait de l'impact de la pandémie de COVID 19 sur le quotidien. Les protocoles successifs de l'État, communiqués très tardivement ont été très complexes à suivre et à mettre en place. Nous avons malgré tout réussi collectivement à permettre aux enfants d'apprendre dans les meilleures conditions possibles tout en veillant à protéger leur santé. Cela a été possible grâce à la formidable mobilisation des personnels sur le terrain. Que ce soit pour la mise en place des tests au sein des établissements scolaires, du contact tracing, du lien avec les familles, du suivi des résultats des élèves, de l'installation des capteurs CO2... Ils ont été mobilisés à chaque étape pour les enfants et cela démontre une nouvelle fois l'importance des services publics et de celles et ceux qui le composent. Je tiens également à saluer l'engagement et le travail des personnels de la Caisse des écoles du 14^e arrondissement, qui ont réussi à maintenir tout au long de la pandémie le service de restauration collective dans l'ensemble des écoles du territoire.

Je tiens maintenant à faire le point comme nous le faisons d'habitude sur les effectifs de nos écoles. Ainsi, comme l'ensemble des arrondissements parisiens, nous connaissons une baisse de nos effectifs. Cette baisse est toutefois moins importante que dans une grande partie du territoire parisien. En effet, le 14^e arrondissement reste l'un des arrondissements les moins impacté par la baisse démographique qui représente cette année 2,5% d'élèves comparé à la rentrée dernière, contre 4% en moyenne au niveau parisien.

Je tenais enfin à revenir sur la situation des élèves hébergés en CHU ou domiciliés au sein d'associations présentes sur notre territoire. Cette année encore, nous avons fait le choix de nous réunir avec les directrices et directeurs



ainsi que les inspectrices de l'Éducation nationale afin d'aborder collectivement les situations particulières de ces élèves et répondre au mieux à leurs besoins. Près de 150 enfants ont donc été répartis au cas par cas dans l'ensemble des écoles de l'arrondissement. Nous avons aussi continué notre collaboration étroite avec une partie des arrondissements parisiens et certaines communes de la petite couronne lorsque les élèves domiciliés dans le 14^e n'y résidaient effectivement pas, avec pour objectif d'offrir à chaque enfant la possibilité d'aller dans une école proche de son lieu de résidence. Je ne reviendrai pas ici sur le choix de certains arrondissements proches qui refusent toujours de scolariser les élèves résidant en CHU.

I) L'école : lieu éducatif, lieu de découvertes et lieu de socialisation

A – Favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives... -

Statistiques des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Au total, 6 549 enfants, soit 95,3% des élèves inscrits en maternelle et élémentaire, ont fréquenté les TAP sur l'année scolaire 2021/2022. Ce chiffre, en constante augmentation, démontre la grande qualité des activités proposées les mardis et vendredis entre 15h et 16h30. À titre de comparaison, 80% des élèves étaient inscrits sur les temps d'activités périscolaires sur l'année scolaire 2019/2020.

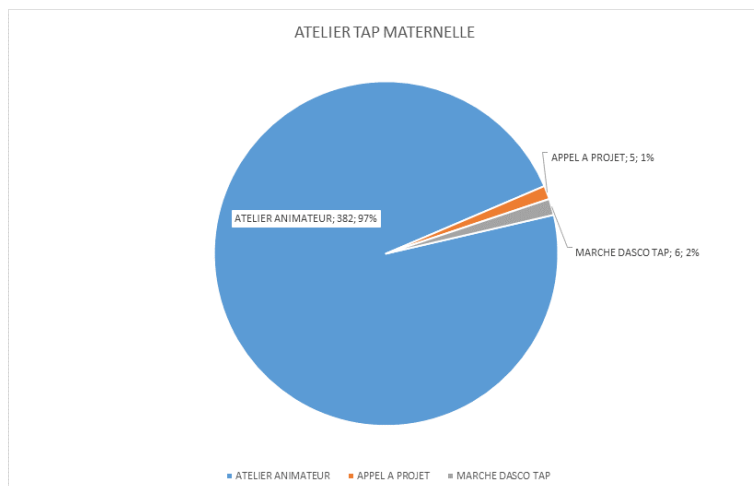
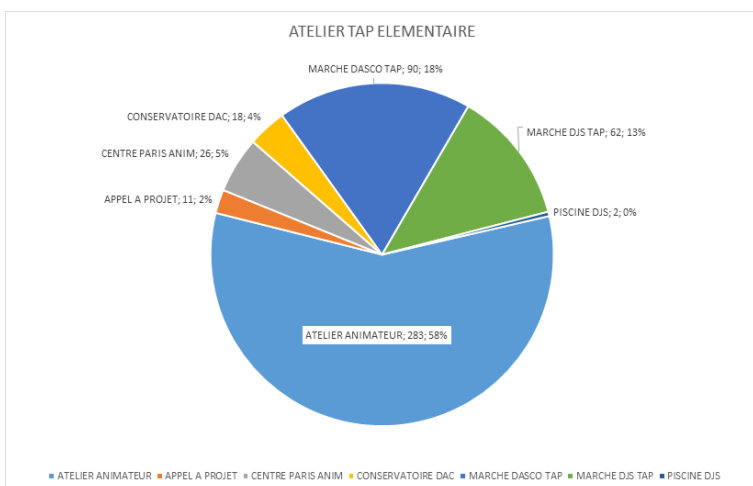
On constate par ailleurs que le pourcentage de fréquentation est équivalent en maternelle et en élémentaire (un peu plus de 95% dans les deux cas).

14 ^e arr.	INSCRITS AUX TAP		NON INSCRITS AUX TAP		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
Élémentaire	4 048	95,2%	202	4,8%	4 250
Maternelle	2 501	95,4%	120	4,6%	2 621
Total	6 549	95,3%	322	4,7%	6 871

885 ateliers TAP sont proposés : 443 le mardi et 442 vendredi. 665 de ces ateliers sont animés par des animatrices et des animateurs de la DASCO, 220 le sont par des partenaires extérieurs dont 174 par des associations.

14° arr.	MARDI	VENDREDI	Total
Total	443	442	885
Élémentaire	249	243	492
ATELIERS ANIMATEURS	142	141	283
APPELS À PROJET	7	4	11
CENTRE PARIS ANIM	12	14	26
CONSERVATOIRE DAC	11	7	18
MARCHE DASCO TAP	43	47	90
MARCHE DJS TAP	33	29	62
PISCINE DJS	1	1	2
Maternelle	194	199	393
ATELIERS ANIMATEURS	190	192	382
APPEL À PROJET	1	4	5
MARCHE DASCO TAP	3	3	6

Graphique des répartitions entre les associations, les partenaires et la DASCO



Thèmes	Nombre	%
Élémentaire		
ARTS DU SPECTACLE	61	12%
ARTS PLASTIQUES ET LOISIRS CREATIFS	73	15%
DECOUVERTE DES CIVILISATIONS DU PATRIMOINE ET DES LANGUES	43	9%
ENVIRONNEMENT ET PREVENTION	21	4%
IMAGE, CINEMA ET ARTS NUMERIQUES	31	6%
JEUX	41	8%
LITTERATURE ET CONTES	23	5%
MUSIQUE ET CHANT	24	5%
SANTE ET BIEN ETRE	20	4%
SCIENCES ET TECHNIQUES	31	6%
SPORT ET DETENTE	124	25%
Total élémentaire	492	
Maternelle		
EVEIL	393	
Total	885	

B – Permettre aux élèves de profiter pleinement de leur temps de vacances - Bilan de l'été 2022

En juillet, 18 centres de loisirs étaient ouverts : 8 élémentaires et 10 maternelles + 1 CLAP « centre de loisirs à parité » à l'école Pierre Larousse + 1 espace petite enfance à l'école 13 Ouest + 1 « Tous Au Collège » à François Villon. L'effectif le plus haut a été de 1 646 enfants le 12 juillet, et l'effectif le plus bas de 1 125 enfants le 29 juillet. 808 enfants étaient présents le 3 août (dernier jour de la première période). En août, 12 centres de loisirs : 6 élémentaires et 6 maternelles + 1 CLAP à l'école Pierre Larousse + 1 espace petite enfance à l'école 13 rue de l'Ouest



ont accueilli les enfants. L'effectif le plus haut pour cette période a été de 989 enfants le 30 août et l'effectif le plus bas a été de 531 enfants le 12 août.

Trois centres de loisirs Déclic'langues, qui proposent une immersion en langues étrangères aux enfants, ont été ouverts cet été. Ainsi, en juillet, le centre de loisirs de la maternelle Delambre était hispanophone et celui de l'élémentaire Delambre italophone. En août, le centre situé au sein de la maternelle Jacquier a proposé une immersion anglophone.

Enfin, en juillet, nous avons proposé aux familles cinq centres de loisirs passerelles qui proposent une transition douce vers la vie à l'école aux enfants passant de la crèche à la petite section :

- Maternelle Tombe-Issore : 11 enfants de la crèche Broussais
- Maternelle Alain Fournier : 9 de la crèche Mariniers
- Maternelle Jacquier : 6 de la crèche Bardinet
- Maternelle 15 Chantin : 3 de la crèche Auguste Cain
- Maternelle Maurice Rouvier : 2 de la crèche Bardinet et 2 de la crèche Losserand

Ces enfants sont tous encadrés par des professionnelles la DFPE.

C – Répondre aux enjeux éducatifs prioritaires de notre arrondissement – Lancement des actions du Projet éducatif de territoire (PEDT)

Pour rappel, plus de 160 personnes : élèves, parents, personnels de la CASPE 6/14, de la DASCO, de la DJS, de la Caisse des écoles, directrices et directeurs, directrices de crèche, principales, proviseurs, REV (Responsables éducatifs Ville), animatrices et animateurs, PVP (Professeurs de la Ville de Paris), ASEM (Agents Spécialisés des Écoles Maternelles), gardiennes et gardiens,... avaient participé entre les mois de janvier et mai 2021 aux débats concernant l'annexe territoriale 14^e du Projet éducatif de territoire (PEDT) pour les années 2021 – 2026. Ils avaient ensemble travaillé autour de 5 axes stratégiques et 6 parcours, répondant aux enjeux éducatifs prioritaires pour l'arrondissement. Ainsi, ils avaient développé 36 objectifs opérationnels et 73 actions à mettre en place d'ici 2026 que nous avons commencé à initier dès la rentrée de septembre 2021.

Parcours langues et cultures étrangères :

- **Mise en place d'évènements conviviaux communs autour des langues et des cultures étrangères**

Exemples : en septembre 2021, la journée européenne et des cultures européennes s'est transformée en semaine européenne en lien avec la Caisse des écoles du 14^e. Cinq menus européens ont été proposés dans 13 écoles en



complément d'activités organisées par les équipes périscolaires aux élèves :
décoration du préau, ateliers TAP dédiés, activités dans le cadre du centre de loisirs
le mercredi, À cette occasion, chaque jour un pays a été fêté en fonction du

menu proposé. Les élèves ont par ailleurs pu profiter d'autres occasions pour découvrir les cultures européennes, en fêtant par exemple la Saint Patrick à nouveau en lien avec la Caisse des écoles qui a proposé ce jour-là un menu « vert ».

- **Dégager des temps communs permettant de concevoir des activités communes ou complémentaires**

Exemples : Mise en place de temps d'échanges lors de formations communes entre le scolaire et le périscolaire dans le cadre des écoles bilingues anglais et espagnol ou encore voyage pédagogique des équipes scolaires et périscolaires de l'école 3 Alésia à Madrid dans le cadre de l'ouverture de l'école bilingue à la rentrée 2022.

- **Renforcer l'immersion, les bains de langues étrangères dans les différents temps de la vie de l'enfant**

Exemples : À l'école élémentaire Delambre, qui accueille une classe UP2A nous avons lancé la constitution d'une bibliothèque multilingue (BCD) « ligne verte ». Nous avons également commencé à mettre en place des ateliers d'écriture et un atelier « voyage » qui permet aux enfants de partager la langue et la culture familiale.

- **Informar les familles sur les activités langues en crèches et sur les temps scolaires et périscolaires en maternelle et en élémentaire**

Exemple : Mise en place d'affiches et de cafés de parents menés par la référente famille et la CASPE avant chaque période de vacances scolaires.

En perspective pour cette année scolaire :

- Ouverture d'ateliers en langue arabe
- Départ des équipes scolaires et périscolaires de l'élémentaire Fournier, école tournée vers l'apprentissage de la langue allemande, pour Berlin dans le cadre d'un voyage pédagogique (Erasmus +)
- Développement du recours au bénévolat auprès des familles des enfants qui souhaitent participer à des actions éducatives dans les crèches ou les écoles
- Extension de l'ouverture du centre hispanophone (maternelle) et italophone (élémentaire) sur deux écoles différentes à chaque période de vacances.



Parcours éducation artistique et culturelle :

- Mobilisation des PVP éducation musicale pour venir faire chanter les enfants du primaire, à la crèche dans les kiosques

Exemple : Plus de 250 enfants ont chanté dans les kiosques le mercredi 1er et 15 juin 2022 dans le cadre d'un projet que nous avons mis en place avec Magali Bulot (PVP Musique). Il s'agit d'une opération qui sera désormais pérenne, multipliée et élargie à des écoles supplémentaires.

- Mettre en place des sorties combinant visites et randonnées urbaines

Exemple : Nous avons proposé tout au long de l'année des randonnées à thèmes aux enfants des écoles élémentaires (Sur les traces de Gainsbourg, randonnées Street-Art, Ballades « Poésie et Paris » ...)

- Programmer un agenda de sorties culturelles et sportives à l'année

Exemple : Les REV peuvent désormais sélectionner des sorties sur les thèmes de l'environnement et de la culture dans un catalogue qui leur est proposé en amont de la rentrée

En perspective pour cette année scolaire :

- Création d'un partenariat avec la fondation Art Explora pour rendre la culture accessible aux enfants qui sont les plus éloignés des visites culturelles et aux enfants en situation de handicap, notamment auditif et visuel
- Valorisation des institutions culturelles locales avec qui nous pourrions créer un partenariat pérenne suite au recensement mené cette année
- Mise en place de temps communs d'échange autour des projets et des pratiques professionnelles entre les crèches, les écoles maternelles et les écoles élémentaires, que ce soit au niveau scolaire et périscolaire

Parcours éducation physique et sportive :

- Organiser une exposition sur le thème de l'olympisme à la mairie du 14e arrondissement à destination des enfants et des jeunes

Cette exposition a été proposée à la Mairie du 14^e en janvier et février 2022. Près de 300 élèves d'élémentaires et de collèges sont venus la visiter.



- **Sensibiliser les enfants au handicap via l'handisport**

Exemple : 23 écoles ont participé tout au long de l'année à des actions de sensibilisation menées par l'association Premier de Cordée.

- **Distribution du livret sur les valeurs du sport et de l'olympisme**

Les livrets ont été distribués aux CM2 par les PVP sport

- **Renforcer l'apprentissage de la natation**

Exemple : Nous proposons depuis l'année dernière aux enfants du groupe scolaire Alain Fournier de bénéficier de sorties à la piscine Thérèse et Jeanne Brulé les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires dans le cadre de l'opération « Futurs nageurs »

- **Développer l'apprentissage des mobilités douces, sports de glisse**

Exemples : Le centre ressources de mobilités douces a été créé et ouvert. Il propose des ateliers réparation vélos et des sorties dans la ville. De plus, le dispositif des randonnées du mercredi « Marchons à Paris » est désormais ouvert à tous les centres de loisirs destinés aux élèves des écoles élémentaires dans le cadre de la lutte contre la sédentarité.

En perspective pour cette année :

- Organisation d'un mois olympique et paralympique dans les crèches et les écoles pour valoriser les valeurs olympiques (chants, dessins, démonstrations, activités)
- Création de sections féminines et promotion des pratiques sportives féminines en proposant aux élèves d'assister à des rencontres sportives féminines
- Présentation et initiation aux nouveaux sports olympiques : escalade, surf, breaking et skate.
- Lancement des invitations aux ambassadeurs du sport dans les écoles (sportifs de haut niveau)

Parcours santé :

- **Pour prévenir le harcèlement, mutualiser et généraliser les actions menées à l'école et au collège**

Exemple : Formations des REV et de leurs équipes à la prévention des violences et du harcèlement. La formation a été dispensée par Monica Toscano et Prevention in Act.



- Travailler dès la crèche à l'éducation à la non-violence, à la communication positive auprès des enfants par le biais d'interventions

Exemples : Nous avons organisé une conférence sur la CNV à l'académie du Climat dans le cadre des journées de l'Éducation. Les REV peuvent par ailleurs maintenant bénéficier sur demande d'interventions et de formations sur le sujet à destination de leurs équipes (les REV de l'école élémentaire Boulard et de l'école élémentaire Fournier ont ainsi déjà pu profiter de ces interventions).

- Travailler sur le rapport au corps et les émotions à la crèche et sur les temps scolaire et périscolaire

Exemples : Nous avons mis en place 2 malles aux émotions à disposition des centres de loisirs volontaires. Un cahier voyage est proposé avec les malles afin de faire le lien entre tout ce qui est fait sur chaque établissement. Une réserve de livres sur les thématiques "Famille inclusive", ou encore « Egalité filles-garçons », a été mise à disposition des professionnels DASCO/DFPE

En perspective cette année :

- Généralisation des passerelles et des échanges entre les crèches et les écoles pour une meilleure adaptation des enfants lors de l'entrée en maternelle.
- Création des espaces de bien-être et d'intimité pour permettre aux enfants de s'isoler, en particulier sur les temps périscolaires (type bulle zen comme à la maternelle Delambre).
- Intervention des professionnels sur la question de l'intimité et du rapport au corps : projet de réunion-conférence avec les services de la médecine scolaire.
- Organisation des rencontres entre les crèches, les écoles et les équipes de la CDE pour développer un continuum de l'éducation au goût.

Parcours réussite de tou.te.s

- Organiser des mini-forums devant les écoles pour informer les familles sur les dispositifs d'accompagnement et le réseau associatif existants / Renforcer la présence du tissu associatif Porte d'Orléans.

Exemples : Nous avons organisé la première édition des Rencontres de la Porte d'Orléans le 25 avril dernier. Une centaine de personnes étaient présentes. L'objectif de ce forum était de communiquer aux familles les informations sur les dispositifs existants au sein des associations du quartier en lien avec la Caisse des écoles et du SPOP. Un dispositif similaire a été proposé aux habitants de la porte de Vanves le 29 juin dernier.



- Renforcer l'accompagnement, former et sensibiliser tous les professionnels à l'accueil d'enfants à besoins particuliers

Cette année, 14 centres de loisirs sont allés passer un mercredi après-midi des vacances + 1 mercredi par mois au CLAP pour des temps d'inclusion et d'handisport. Nous avons par ailleurs procédé au recrutement d'une nouvelle référente inclusion, qui est depuis septembre dernier directrice du CLAP.

En perspective cette année :

- Accompagnement des familles éloignées du numérique pour accéder aux informations en ligne et sollicitation des associations pour du prêt de matériel
- Développement d'actions d'accompagnement à la parentalité notamment en initiant des actions de mentorat et d'entraide entre familles

Parcours développement durable :

- Développer des goûters et des pique-nique zéro déchet et diminuer les petits conditionnements en plastique

Exemple : Depuis l'été 2021, la CDE propose des pique-niques faits maison en cuisine centrale.

- Favoriser les activités de pleine nature (tous degrés) sur les temps scolaire et périscolaire :

Exemples : Course de Push-car organisée le 5 mai dernier au Parc Montsouris. Nous avons par ailleurs procédé à l'ouverture du centre ressources mobilité.

- Sensibiliser les enfants aux enjeux du développement durable

Exemple : Ouverture du centre ressources développement durable à l'école Maurice d'Ocagne

En perspective cette année :

- Mise en place du tri des déchets alimentaires (bio déchets) dans toutes les écoles et mobilisation des enfants sur cette thématique
- Multiplication des projets éducatifs de végétalisation en intégrant et en formant tous les acteurs y compris les parents
- Accompagnement à la labellisation des établissements (E3D Eco-école voire certification Écocert, etc.) pour créer une émulation ainsi que généraliser les éco-délégués dans toutes les écoles.



II) Un accueil de qualité dans des bâtiments entretenus et rénovés

A – Rénover, repenser et rafraichir les bâtiments pour toujours mieux accueillir les enfants

En 2022, 26 écoles ont bénéficié de travaux sur les programmations de la DASCO et de la DCPA (*hors opérations de maintenance et d'entretien réguliers*) pour un montant de 3.135 millions d'euros.

Investir dans les bâtiments, c'est d'abord améliorer le cadre de vie scolaire de nos enfants : modernisations de sanitaires, modernisation des menuiseries extérieures, rénovation de réfectoire, travaux de sécurité bâtiminaire et des personnes, permettent chaque année aux enfants du 14e de profiter d'améliorations significatives de leur cadre de vie. Ces améliorations permettent aussi d'améliorer le cadre de travail des agents de la Ville, de la Caisse des écoles et des personnels de l'Éducation Nationale.

Quelques exemples :

- Modernisation de sanitaires : élémentaire 12-14 Alésia et élémentaire 8 Maurice Rouvier.
- Achèvement de la création d'ascenseur à l'élémentaire 28 Pierre Larousse.
- Étanchéité des terrasses : élémentaire 18 Jean ZAY et maternelle 5 Maurice d'Ocagne.
- Traitement de la poutre et du joint de dilatation : élémentaire Jean Zay.
- Réfection des canalisations d'évacuation : maternelle 34 Sarrette.
- Remplacement des jeux de cour des maternelle 23 Jacquier et 55-61 Maurice Ripoché.
- Confort des locaux : Réfection du sol du préau de la maternelle 55-61 Maurice Ripoché, réfection du réfectoire élémentaire 46 Boulard, création de placards maçonnés maternelle 190 Alésia et Jacquier.
- Amélioration de la prise en charge médicale des élèves : création d'un pôle médical pour l'arrondissement à l'élémentaire 12-14 Alésia.
- Amélioration des conditions de travail des agents Ville de Paris : création de bureau REV (maternelle 23 Boulard), rénovation des locaux des agents de service (élémentaire 7 Asseline et élémentaire 12/14 Alésia)
- Sécurité incendie : SSI de l'élémentaire 28 Pierre Larousse.

L'urgence climatique nous oblige à porter une attention toute particulière à la performance énergétique de notre bâti. Ainsi, les éclairages des classes et dortoirs de la maternelle Maurice d'Ocagne ont été modernisés, plusieurs menuiseries extérieures de la maternelle 23 Boulard, de la maternelle 77 Tombe Issoire, de la maternelle 55-61



Maurice Ripoche ont également été remplacées, et celles de l'élémentaire 20 Antoine Chantin sont en cours de remplacement.

B – Des espaces extérieurs rénovés et repensés pour répondre aux enjeux climatiques – Les cours Oasis

Nous continuons de transformer les cours d'écoles pour créer des espaces plus ludiques, plus rafraîchis, repensés et plus agréables à vivre au quotidien. Ainsi, dans la continuité de la cour de la maternelle Jean Dolent, plusieurs cours d'écoles ont été refaites et végétalisées ces deux dernières années : celle de la maternelle 3 bis rue d'Alésia, de la maternelle et de l'élémentaire Maurice d'Ocagne, de l'élémentaire Asseline, deux des trois cours des écoles Hippolyte Maindron (la 3^e est prévue pour la rentrée de septembre 2023) ont toutes bénéficié de travaux importants dans le cadre des projets « Oasis ».

Les enfants, les parents, l'ensemble des communautés éducatives (directrices, directeurs, enseignantes, enseignants, PVP, REV, animatrices, animateurs, gardiennes, gardiens, ASEM, ATE) ont été associés à la conception de ces cours dans le cadre de la co-concertation préalable à l'élaboration des projets. Outre le rafraîchissement des espace extérieurs, l'objectif est de proposer aux enfants des activités nouvelles, variées et évolutives. À l'été 2023, 12 cours sur 36 auront été végétalisées.

C- Des écoles accessibles et adaptées au besoin de toutes et tous

La majorité de notre patrimoine scolaire, ancien, ne répond malheureusement pas aux exigences en matière d'accueil des publics en situation de handicap, nous travaillons néanmoins activement sur cet enjeu majeur afin de garantir le meilleur accueil de toutes et tous.

Ainsi, l'école élémentaire Pierre Larousse est maintenant intégralement accessible grâce à la construction d'un ascenseur finalisé en septembre 2022. Nous avons également lancé l'été dernier les études pour la construction d'un ascenseur et l'accessibilité totale des écoles maternelle et élémentaire Sévero et du collège Saint-Exupéry. Les travaux d'accessibilité du collège Saint-Exupéry permettront d'ailleurs de rendre accessible l'école élémentaire Arago qui partage ses bâtiments. Enfin, nous sommes en cours de lancement des études pour les écoles Prisse d'Avennes et 55 Sarrette, ainsi que pour les écoles maternelle et élémentaire Boulard afin qu'elles aussi puissent elles aussi être accessibles. Bien évidemment, d'autres écoles bénéficieront des mêmes travaux après celles-ci.



III) Bien manger dans les écoles du 14^e

A – Nourrir les enfants de 0 à 16 ans de l'arrondissement

La Caisse des Écoles du 14^e est un établissement public local autonome dans lequel siègent au sein du conseil d'administration dix élus de notre conseil d'arrondissement, dix représentants des sociétaires (représentants des parents d'élèves) et dix personnalités qualifiées (parlementaires, IEN, ...).

Avec ses 228 agents et ses 41 lieux de restauration dans l'arrondissement, la Caisse des Écoles du 14^e cuisine et livre environ plus d'1,3 million de repas par année pour les écoles, les jardins d'enfants, les collèges et les centres de loisirs avec des objectifs importants en matière d'alimentation durable.

Plus de 9 enfants sur 10 du 1^{er} degré déjeunent aujourd'hui à la cantine. Au total, en intégrant les effectifs des collèges, ce sont 4 505 familles de l'arrondissement qui sont inscrites auprès de la Caisse des Écoles représentant ainsi 7 004 enfants et élèves en octobre 2022.

B – Proposer une alimentation équilibrée et durable dans un contexte de crises

La crise sanitaire a modifié profondément depuis 2020 les pratiques et les usages de la restauration scolaire et les conséquences pour la Caisse des Écoles du 14^e ont été sensibles. L'année 2022 est particulièrement marquée par les effets combinés d'une conjoncture dégradée en raison de la situation géopolitique et de facteurs bio-climatiques (grippe aviaire, sécheresse, ...) ayant de forts impacts au niveau des ressources et de la production agroalimentaire en France et en Europe, et des hausses des coûts (énergie) et des dépenses.

De plus, en raison des divers protocoles sanitaires mis en œuvre conduisant par moments à la fermeture de classes entières, l'année 2021 et le premier trimestre 2022 ont été marqués par de nombreuses déductions de repas et une diminution sensible des effectifs dans les établissements scolaires et ayant pour conséquence une baisse des recettes familiales. Dans ce contexte compliqué, l'accompagnement de la Ville de Paris et de son Service de la Restauration Scolaire dépendant de la DASCO permettent à l'établissement de poursuivre ses missions et ses engagements pour une alimentation durable et responsable.

C – Continuer à développer une offre alimentaire adaptée aux enjeux de notre temps

Dans ce cadre, l'activité de la Caisse des Écoles du 14^e aura néanmoins été marquée par la poursuite et la réalisation d'objectifs qualitatifs définis ces dernières années : la réduction des emballages et contenants en



plastique, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la mise en place d'une production de pique-niques « préparé maison » qui a permis l'approvisionnement de deux Espace Nature et Découvertes à l'été 2021 et 2022 et des centres de loisirs de

l'arrondissement, le développement de nouvelles recettes préparées dans les cuisines avec en particulier une offre végétarienne renouvelée et augmentée, permettant depuis la rentrée 2022 deux menus végétariens par semaine.

La Caisse des Écoles du 14^e s'intègre ainsi de façon volontaire et ambitieuse dans le Plan alimentation Durable de la Ville de Paris 2022/2026 ayant pour objectifs d'accroître fortement les approvisionnements locaux et d'atteindre 100% d'alimentation durable. Une amélioration du système d'information des convives (et de leurs parents) sur les menus et la qualité des produits proposés est attendue début 2023. Parmi les autres projets à développer pour l'année scolaire 2022/2023, la mise en œuvre de la distribution de goûters pour les écoles élémentaires en collaboration avec la CASPE afin de contribuer à une meilleure nutrition pour les enfants et un meilleur service pour les familles, aboutissement d'une ambition unanime portée par le Conseil d'administration.

Je tenais enfin à glisser un mot sur l'intégration des collèges ayant une restauration autonome dans le périmètre de la Caisse des écoles du 14^e. Au cours de ces dernières années, afin d'améliorer et harmoniser la qualité du service de demi-pension dans Paris, il a été décidé par le Conseil de Paris de déléguer aux Caisses des Écoles la réalisation de cette prestation. Dans le 14^e, la Caisse des Écoles a ainsi repris progressivement la gestion de trois collèges autonomes : Alphonse Daudet, puis Jean Moulin et Giacometti en 2022. Il y est depuis déployé une offre élargie pour les collégiens et depuis la rentrée de septembre, la possibilité d'un choix quotidien pour un menu végétarien. Il est prévu dans les prochains mois de mettre en œuvre des actions volontaristes pour réduire le gaspillage alimentaire et une meilleure information des convives.

IV) L'école : capitale de la Ville-du-Quart d'heure

A - Sécuriser et végétaliser les *Rues aux écoles*

Testées depuis la rentrée de septembre 2020, les Rues aux écoles consistent en la piétonisation totale ou partielle des abords des écoles maternelles et primaires ainsi que des collèges. Elles ont vocation à sécuriser le chemin maison-école pour les enfants, mais aussi à lutter contre la pollution de l'air et sonore en supprimant le passage de véhicules motorisés lorsque c'est possible au niveau des établissements scolaires. Quand la circulation ne peut pas être totalement coupée, la rue est mise en aire piétonne ou en zone de rencontre, ce qui signifie que seuls certains véhicules peuvent y circuler, et ce, au pas, les piétons étant prioritaires sur la chaussée. Le dispositif permet également aux habitantes et aux habitants du quartier de se réapproprier les rues et à celles-ci, de



retrouver une seconde nature grâce à la végétalisation et aux marquages ludiques. Le passage des véhicules de secours, de transport de personnes handicapées et de livraison reste bien évidemment assuré.

Après une longue période de concertation et de travaux, les quatre premières Rues aux écoles du 14^e ont été finalisées cette année. Nous avons ainsi inauguré la RAE Sévero en mars 2022. Elle a bénéficié d'une transformation totale : coupure de la circulation, végétalisation, marquages ludiques, réaménagement des espaces... qui permettent aux familles de profiter d'une rue apaisée, plus verte et sécurisée. Le projet de la rue Asseline a quant à lui été finalisé en mai 2022 avec le changement de sens de circulation de la rue Maison Dieu. Il s'agit dans ce cas d'une zone rencontre : c'est à dire que seuls les véhicules des habitants de la rue ont le droit de circuler mais les piétons restent prioritaires et la vitesse de circulation est réduite à 20km/h. Des fosses végétalisées ont été construites devant l'école élémentaire et les trottoirs ont été élargis pour le confort des habitantes et des habitants du quartier. Nous avons ensuite finalisé les travaux de la rue Jacquier au mois de juin. Elle aussi a été complètement transformée et piétonnisée et nous avons procédé à l'inauguration de la rue le 12 octobre dernier. Le projet de la rue Huygens est en cours de finalisation. La mise en aire piétonne est bien effective et les travaux de voirie ont été réalisés l'été dernier. La dernière phase du projet est la végétalisation de cet espace en lien avec les élèves et les équipes pédagogiques de la cité scolaire Paul Bert et des habitantes et habitants de la rue. Enfin, nous avons également débuté le projet de RAE Prisse d'Avennes. Nous avons ainsi consulté les enfants de l'école l'année dernière et avons procédé en début d'année 2022 à la mise en aire piétonne de la rue. Une barrière va être installée début novembre et nous débuterons une concertation large dans les semaines qui arrivent.

B - Proposer aux Parisiennes et Parisiens de nouveaux lieux de convivialité et d'inclusion sociale - Ouverture des cours les samedis

Dans le cadre du projet de développement de la « Ville du quart d'heure », nous avons souhaité mettre en place, en même temps que l'ensemble des arrondissements parisiens, l'ouverture au public des cours d'écoles les samedis. L'objectif de l'ouverture de ces cours est, pour rappel, de mettre à dispositions des Parisiennes et des Parisiens de nouveaux lieux de convivialité et d'inclusion sociale proches de chez eux.

Ainsi, après une phase test qui s'est déroulée entre janvier et mai 2021, trois cours supplémentaires ont été ouvertes dans le 14^e : celle de la maternelle Jacquier, celle de la maternelle 13 Ouest et celle de l'élémentaire Asseline. Des activités diverses (contes, yoga, handball, spectacles, bal dansant, formation aux premiers secours, jeux de société, échecs...) ont été proposées aux familles jusqu'au mois de décembre 2021 afin qu'elles puissent



profiter pleinement de ces nouveaux espaces. Après quelques mois de fermeture hivernale (à l'exception de la cour de la maternelle Jacquier), les cours de l'élémentaire Asseline, de l'élémentaire Boulard et de la maternelle 3 bis rue d'Alésia ont ouvert ou rouvert au public en mai 2022. Ces espaces connaissent un grand succès auprès des habitantes et des habitants : la cour de l'élémentaire Boulard est dans le top 3 parisien des cours les plus fréquentées. Celle de la maternelle Jacquier, seule cours ouverte en continu depuis le mois de mai 2021, est quant à elle dans le top 5 (sur 48 cours ouvertes à Paris). Des activités ouvertes à toutes et tous y sont toujours régulièrement proposées.

C – Renforcer l'offre du tissu associatif parisien – Projet de mutualisation des locaux scolaires

Enfin, le 14^e est l'arrondissement parisien qui porte l'expérimentation de la mutualisation des locaux municipaux à destination des associations. Cette expérimentation prévoit notamment l'usage de locaux scolaires en dehors des temps de présence des élèves. À ce stade, six écoles élémentaires sont concernées par ce projet : Arago, Boulard, Maindron, 69 Ouest, Sévero et Prisse d'Avennes. Cette année, 18 associations du 14^e proposant des cours de yoga, de danse, de tennis de table, de roller, de boxe, de tai chi, de théâtre, de basket et de chant auront l'occasion de profiter des préaux et des cours de ces établissements pour leurs activités à destination des habitantes et des habitants. L'usage est possible en semaine entre 18h30 et 22h et le samedi entre 10h et 17h. Enfin, je tiens à préciser que la mutualisation de ces espaces est destinée à des associations proposant des activités pérennes car il est nécessaire de signer une convention tripartite pour bénéficier de ce dispositif.